



Patients



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

LIVRET HYGIENE EN HAD

NOUS SOMMES

Là

**POUR VOUS
SOIGNER**





SOMMAIRE	2
HYGIENE DES MAINS	2
MATERIEL NECESSAIRE POUR LES SOINS DE NURSING	2
L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT	2
LES PRECAUTIONS STANDARDS ET COMPLEMENTAIRES	2
LE TRI DES DECHETS	2





HYGIENE DES MAINS +

Les soignants utilisent le gel hydroalcoolique, fournit par l'HAD, pour réaliser l'hygiène des mains. Les patients ont également à disposition ce gel hydroalcoolique.

Mais certaines situations nécessitent un lavage des mains à l'eau et au savon.

Dans ce cas, les soignants ont besoin :

- D'un point d'eau qui doit être propre
- De savon liquide
- De papier absorbant pour le séchage des mains type essuie-tout (fournis par l'HAD)

L'hygiène des mains est une des actions de prévention du risque infectieux valable pour tous : patients, professionnels et accompagnants.

Adoptons les bons gestes en 8 étapes :

	Mouillez-vous les mains avec de l'eau
	Versez du savon dans le creux de votre main
	Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets
	Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts
	Nettoyez également les ongles
	Rincez-vous les mains sous l'eau
	Séchez-vous les mains si possible avec un essuie-main à usage unique
	Fermez le robinet avec l' essuie-main puis jetez-le dans une poubelle



MATERIEL NECESSAIRE POUR LES SOINS DE NURSING

Pour la réalisation de la toilette quotidienne, vous avez besoin :

- D'un savon individuel (type savon de Marseille) et si possible liquide
- De deux serviettes propres
- De deux gants de toilette propres
- D'un nécessaire de toilette propre (peigne, brosse à dents, rasoir etc....)
- D'une cuvette réservée à cet effet. Elle sera désinfectée par les soignants à la fin de chaque soins

Le lavage du linge (serviettes, draps, linge de corps etc. ...) est aussi un des moyens pour lutter contre la transmission des infections. L'entretien du linge est à votre charge et/ou celle de votre entourage.



L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT

L'entretien de votre environnement vous incombe et doit respecter des règles d'hygiène. Il est recommandé d'utiliser un détergent/désinfectant pour l'entretien de votre logement.

De plus, il est nécessaire que les soignants aient du linge de lit propre afin de pouvoir réaliser la réfection du lit régulièrement. Nous fournissons des alèses jetables afin de préserver les draps

Par ailleurs, nous sommes amenés à prévoir avec vous un espace de rangement du matériel nécessaire aux soins. Nous avons également la possibilité de faire livrer un casier afin de ranger le matériel de soins.

Si vous avez des animaux domestiques, il est primordial de les tenir à l'écart lors des soins par mesure d'hygiène et de sécurité.

Il est également conseillé d'aérer quelques minutes tous les jours.

L'équipe soignante (infirmière ou aide-soignante) peut vous conseiller mais l'ensemble de ces tâches n'entrent pas dans leurs attributions



LES PRECAUTIONS STANDARDS ET COMPLEMENTAIRES

L'hygiène des mains constitue une des règles fondamentales pour casser la chaîne de transmission des micro-organismes.

De plus, du matériel de protection est utilisé (surblouses, gants, masques...) de façon quotidienne par les soignants afin de les protéger, mais également pour vous protéger lors de certains soins. Ces mesures sont appelées précautions « standard ».

Il se peut que ces règles de base soient renforcées par des mesures spécifiques. On parle alors de précautions d'hygiène complémentaires.

Ces dernières, sont demandées au patient et visent à limiter la transmission de certains agents infectieux (Ex : bactérie multirésistante, tuberculose, rougeole, virus émergents tel que le COVID 19...). Ces mesures peuvent être : le maintien à votre domicile, le port d'un masque, le renfort de votre hygiène des mains, un nettoyage rigoureux de votre environnement, de votre linge... Elles sont médicalement justifiées et vous seront expliquées si vous êtes dans ce cas.

Une fiche d'informations spécifique à chaque précautions complémentaire vous sera remis en mains propre par les soignants si vous êtes concernés par ce type de mesure.



LE TRI DES DECHETS

Les déchets ordinaires sont à rassembler dans un sac poubelle que nous allons fournir. Ils seront éliminés dans le circuit des déchets ménagers classiques.

Il s'agit :

- Des emballages papier ou plastique
- Du petit matériel de soins non souillé
- Des tenues vestimentaires jetables
- Des essuie-mains jetables
- Des protections utilisées en cas d'incontinence
- Les consommables sans risque infectieux

Concernant les déchets d'activité de soins dits « à risque » (Aiguilles, flacons en verre, matériel contaminé, etc...) : le tri de ces déchets s'organise sous la responsabilité des soignants dans des cartons jaunes et/ou des collecteurs en plastique (boîte à aiguilles) mis à disposition par l'HAD si nécessaire.

Un rythme de récupération est organisé régulièrement avec une société prestataire.